



CONNAISSEZ-VOUS LA RAC ? LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES

Saviez-vous que vous pouviez convertir vos expériences de travail et vos compétences acquises en un diplôme d'études professionnelles « DEP » ?

Le service de la RAC offre la possibilité de faire évaluer et reconnaître officiellement ce que vous savez faire et ce que vous avez appris grâce à diverses expériences de vie ou de travail.

En fonction de vos objectifs, cette démarche vous permettra d'identifier les compétences que vous maîtrisez et de faire état, s'il y a lieu, de la formation que vous devez acquérir. Au terme du processus, vous obtiendrez un document officiel (bulletin, attestation, diplôme) attestant la réussite, soit de l'ensemble des compétences propres à un programme d'études ou d'une partie des composantes de ce programme.

Comment faire cette démarche ?

Dans un premier temps, un conseiller vous expliquera la démarche et vous guidera pour la préparation de votre dossier.

Par la suite, une rencontre avec un spécialiste permettra de cibler les compétences du programme pour lesquelles vous serez prêt à être évalué et celles pour lesquelles une formation pourrait être nécessaire (en tout ou en partie).

Ensuite, des rencontres d'évaluation seront planifiées et des formations vous seront proposées pour compléter votre démarche.

Qui fait appel à ces services ?

Une foule de gens provenant de tous les milieux :

- des adultes d'âges variés, possédant plus ou moins d'expérience ou de scolarité;
- des travailleurs en emploi;
- des personnes au chômage;
- des adultes en formation, etc.

Cette reconnaissance peut vous être utile pour :

- obtenir une reconnaissance officielle (bulletin, relevé de notes, diplôme) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);
- accroître vos chances d'avancement;
- améliorer vos qualifications et conserver votre emploi;
- augmenter vos chances de décrocher un emploi;
- identifier les compétences maîtrisées et acquérir les manquantes;
- diminuer la durée d'un parcours de formation;
- faciliter une réorientation de carrière;
- préciser vos besoins de formation ou de perfectionnement.

Vous travaillez et vous n'avez pas de diplôme ? Consultez notre site Internet afin d'en connaître davantage sur les programmes offerts : www.rac.csdn.qc.ca

N'hésitez plus ! Contactez :

Nathalie Roy, conseillère d'orientation
418 838-8400 poste 41428
rac@csnavigateurs.qc.ca

Ou parlez-en autour de vous ! Qui sait ? Cela pourrait changer votre vie ou celle d'un parent, d'un ami, d'un collègue ou d'un voisin...

Au plaisir !



Esther Lemieux
Directrice générale